

LANCEMENT DES ASSISES DE LA CONSTRUCTION DURABLE EN OUTRE-MER

Paris, le 28 juin 2023

Dans le cadre du programme OMBREE (programme inter Outre-Mer pour des Bâtiments Résilients et Économies en Énergie), l'AQC (Agence Qualité Construction) lance une opération inédite : les Assises de la Construction Durable en Outre-mer. Afin de proposer des processus de production de référentiels adaptés aux spécificités de ces territoires, un dispositif complet est planifié sur plusieurs mois : appel à contributeurs pour organiser des ateliers dans les territoires, des master-classes en ligne à la rentrée et enfin des ateliers conclusifs à Paris en février 2024. Comme fruit de ces différents ateliers, il sera rédigé un livre blanc présenté lors du salon Batimat en octobre 2024.

DES ASSISES POUR IDENTIFIER LES PROCESSUS DE PRODUCTION DE RÉFÉRENTIELS ADAPTÉS À LA CONSTRUCTION EN OUTRE-MER

Un rapport du sénateur Magras datant de 2018, souligne le manque d'adaptation aux spécificités ultra-marines **des référentiels conçus pour la construction dans l'Hexagone**. A commencer par l'absence de référentiels pour les matériaux biosourcés locaux utilisés (canne à sucre, fibre de coco). Cela s'explique notamment par la petite taille des marchés. Ces Assises de la Construction Durable en Outre-mer ont pour objectif de travailler sur la création de référentiels impliquant à la fois les instances ultramarines, mais également les instances hexagonales. Cette démarche s'inscrit dans la continuité du PLOM (Plan Logement Outre-Mer) qui est prolongé en 2023.

« Depuis 2015 avec PACTE et jusqu'à aujourd'hui avec le programme OMBREE, l'AQC n'a cessé d'intensifier ses actions au bénéfice d'une amélioration de la qualité de la construction sur les territoires ultramarins. Pour ce faire, elle s'est toujours appuyée sur l'expertise locale. L'organisation de ces Assises est une occasion unique d'aller plus loin en rassemblant les professionnels ultramarins impliqués dans la construction durable autour de propositions coordonnées qui respectent leurs spécificités. »

Philippe Estingoy, directeur de l'AQC



LA PREMIÈRE ÉTAPE DES ASSISES : UN APPEL À CONTRIBUTEURS LOCAUX



Ouvert depuis le 15 juin, l'appel à contributeurs est la première étape de ces Assises. Les professionnels de la construction, les acteurs institutionnels et organisations (chambres des métiers, associations, fédérations, CCI etc.) des territoires ultramarins sont invités à s'inscrire jusqu'au **4 septembre 2023** sur le lien ci-après : <https://batiments-outremer.fr/assises-batiment-outre-mer/>

Ils pourront ainsi formuler des propositions qui seront mises à l'ordre du jour lors d'ateliers locaux organisés dans les territoires.

« Les Assises de la Construction durable en Outre-mer s'inscrivent dans la droite ligne des travaux entrepris sur les territoires depuis de longues années pour certains, et par la Commission BTP/Logement de la FEDOM qui milite pour la mise en place de cellules locales de validation de conformité. L'étude qu'elle a pilotée à ce sujet, grâce au soutien financier du fonds innovation d'Action Logement et de la Fédération des promoteurs immobiliers de La Réunion, à laquelle ont été associés les acteurs institutionnels et techniques locaux, en a démontré la pertinence et la nécessité. Car structurer et animer la filière d'expertise locale en lien avec les besoins des entreprises, dans les bassins Antilles-Guyane et Océan indien, est un enjeu économique, financier et environnemental majeur auquel ces Assises donneront toute sa dimension. ». Françoise de Palmas, Secrétaire générale de la FEDOM (Fédération des Entreprises des Outre-mer)

DES ATELIERS ET DES WEBMASTER CLASSES POUR DÉFINIR LES FEUILLES DE ROUTE

Entre septembre 2023 et janvier 2024, quatre ateliers locaux seront organisés dans les DROM afin que les acteurs locaux puissent partager leurs connaissances et réfléchir à des propositions autour des 4 thèmes suivants :

1. Adaptation et production de référentiels techniques de mise en œuvre vis-à-vis des contraintes environnementales, des matériaux disponibles localement et de la vulnérabilité des constructions
2. Adaptation et production de référentiels vis-à-vis des usages et spécificités culturelles
3. Contributions scientifiques locales à l'adaptation/production de référentiels et au contrôle de la qualité
4. Capitalisation de savoir-faire et utilisation de produits issus de zones géographiques proches en favorisant l'interopérabilité des normes et référentiels (marquage CE/NF des matériaux, produits, référentiels de mise en œuvre, commissions de normalisation régionales...).



En parallèle de ces ateliers, des **webmaster classes**, sur des thématiques complémentaires, seront organisées. Elles permettront d'aborder des sujets structurants pour les propositions qui seront intégrées au livre blanc.

Des **contributeurs-rapporteurs**, désignés parmi les contributeurs dans chaque territoire et qui auront participé aux ateliers et aux webmaster classes, **se réuniront à Paris en février 2024 pour des ateliers conclusifs**. Lors de ces ateliers conclusifs, les rapporteurs seront invités à échanger entre eux ainsi qu'avec les représentants des instances hexagonales impliqués dans la production de référentiels. Les propositions seront formulées sous la forme de feuilles de route communes qui seront reprises dans un livre blanc.

UN LIVRE BLANC DE LA CONSTRUCTION DURABLE EN OUTRE-MER DEVOILÉ EN OCTOBRE 2024 À BATIMAT

L'ensemble des propositions rédigées lors des ateliers conclusifs à Paris sera consigné dans **un Livre Blanc de la Construction Durable en Outre-mer**. Il constituera la base d'une feuille de route commune aux territoires d'Outre-mer pour mettre en œuvre un système de production de référentiels ultramarins (instances représentatives, gouvernance, circuits de validation...). **Ce livre blanc sera présenté lors du salon Batimat en octobre 2024.**

Plus d'informations sur OMBREE et les prochaines étapes des Assises :

<https://batiments-outremer.fr/>

A propos d'OMBREE : Lancé en 2020 par l'Etat et financé par le dispositif CEE, le programme OMBREE (programme inter Outre-Mer pour des Bâtiments Résilients et Économies en Énergie) a pour objectif de participer à la réduction des consommations d'énergie dans les bâtiments ultramarins via des actions de sensibilisation, d'information et de formation des professionnels de la construction, en s'appuyant sur les acteurs locaux. Plusieurs actions structurent le programme avec un objectif transverse : partager les connaissances et soutenir les dynamiques entre territoires ultra-marins. Désormais intégré au programme PROFEEL, il est piloté par l'AQC.



Financé par



Porté par



En partenariat avec :

